

## LETTRE OUVERTE À MADAME LA PRÉFÈTE DU LOT

### Collectif Méthanisation-Causse-et-Vallée

Madame la Préfète du Lot  
120, rue des Carmes  
46000 CAHORS CEDEX

Le 5 mars 2017

Madame la Préfète,

Depuis quatre mois les populations du Lot découvrent avec stupéfaction les divers aspects et les conséquences induites du projet d'installation à Gramat d'une unité géante de méthanisation, ainsi que celles de l'extension de l'unité existante de Mayrac.

Le territoire et les habitants concernés sont en face de ceci :

- une **quasi clandestinité** dans l'élaboration et le dévoilement du projet (enquête publique estivale a minima),
- un **surdimensionnement** (collecte des intrants sur plusieurs départements) excluant les arguments d'ordre écologique et d'économie dite circulaire, dépassant largement les besoins locaux,
- une **dimension financière**, incluant des fonds publics régionaux de 2.500.000 €, qui rend évidente la nature essentiellement lucrative de l'opération,
- des questions et des doutes sur la concomitance, fort onéreuse (3.000.000 €) pour la collectivité départementale, de la quasi-reconstruction du **pont de Carennac**,
- la forte probabilité de la nécessité de mise à niveau et d'entretien des **voiries départementales et communales** du fait du trafic de gros porteurs qui posera en outre des problèmes de sécurité,
- les nuisances liées aux odeurs du fait du transport des intrants et des digestats, ainsi qu'au **stockage** de ces derniers.

### **Mais aussi, et surtout : le stockage et l'épandage sur les sols des Causses de Gramat et de Martel.**

Ces sols, de nature karstique, sont constitués de failles, de gouffres, de dolines, d'infiltrations, de sources, de rivières souterraines.

Les nombreux **captages d'eaux potables**, dont bénéficie la moitié du département, sont sujets aux pollutions de toute nature.

Il est évident que les **épandages sur plus de 5.000 ha** (cumulés) de prairies et terres cultivées entraîneront la dispersion dans les sous-sols d'éléments minéraux (nitrates), biologiques (bactéries) et chimiques (résidus médicamenteux, PCB) que l'on retrouvera dans les réseaux de distribution des eaux, qui sont en grande partie interconnectés.

Or nous constatons **la large insuffisance ou même l'absence d'études scientifiques d'impact** sur l'ensemble des zones d'épandage.

La nature des digestats épandus présente des **dangers potentiels pour les animaux** d'élevage, la faune sauvage, les gibiers (la chasse) et les poissons de rivière (pêche et pisciculture).

Le cahier des charges du fromage **d'appellation Rocamadour** est à l'évidence violé par l'arrivée sur les sols de sa production régionale des matières issues du processus de méthanisation. Il y a donc un risque certain de sa mise en cause et de sa disparition.

Les Causses et la vallée de la Dordogne sont des territoires de grande attractivité touristique. Les villes et sites de Rocamadour, Martel, Carennac, Padirac... y sont situés, avec une image régionale, nationale et internationale.

Il est clair que si cette image, positive, dérive vers celle, négative, d'un territoire objet de la convergence de déchets venant d'une vaste région de collecte et sujet à des nuisances et des pollutions, les flux de visiteurs diminueront.

Il est très surprenant que **la direction du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy**, gardien du patrimoine, ait approuvé le projet, avec seulement quelques bien faibles réserves.

Les **labellisations patrimoniales** courent des dangers :

Pays d'Art et d'Histoire, Grands Sites de Midi-Pyrénées (et maintenant d'Occitanie), Plus beaux villages de France et Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine en projet à Carennac (avec les concours futurs de la communauté de communes Cauvaldor, du Département, de la Région et de l'Etat. Il est à craindre que les biens fonciers subissent une dépréciation.

Il y va de la qualité de vie et de la santé future des habitants de ce territoire.

Notre collectif est constitué de plusieurs centaines de citoyens habitants du Lot, parmi lesquels des historiens, préhistoriens, spéléologues, scientifiques...

Les quelques réunions provoquées ici et là ne peuvent tenir lieu d'un véritable débat éclairé et démocratique. Nous avons invité le public à vivre ce débat le 8 mars à Gramat. Mais cela ne suffira pas.

Nous vous demandons donc, fut-ce à la suite d'une entrevue avec nos représentants, de provoquer **un réel moratoire** afin que soient reconsidérées la dimension et les dispositions de ce projet purement industriel, qui est en contradiction fondamentale avec la nature de ce territoire.

Nous vous prions de croire, Madame la Préfète, en l'assurance de notre haute considération.

Contact :

[methanisation.causse.et.vallee@gmail.com](mailto:methanisation.causse.et.vallee@gmail.com)